



BULLETIN MENSUEL

7^{me} Année

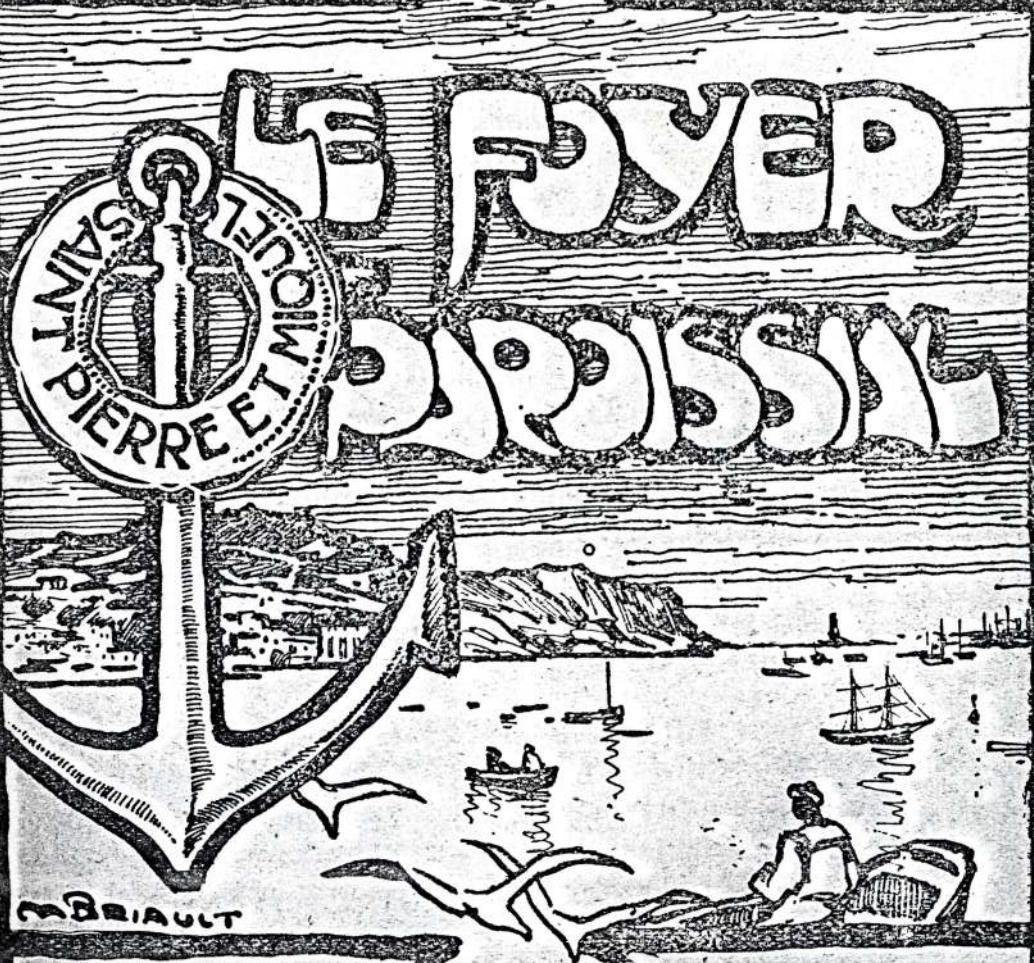
N° 82



Du 15 OCTOBRE

au 15 NOVEMBRE

1930



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

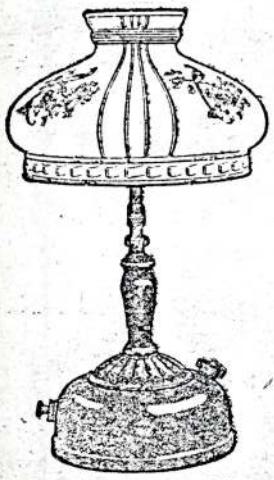
FRANCE . . 10 fr.

ETRANGER . . 12 fr.



ADMINISTRATION

au Presbytère
de Saint-Pierre



pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger

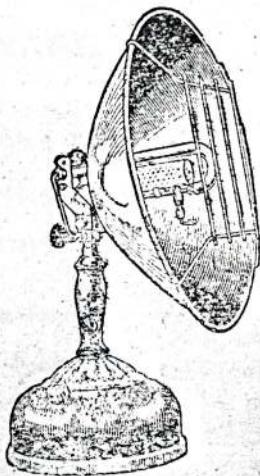


restent toujours propres.

Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{ME} YVE A. PATUREL.

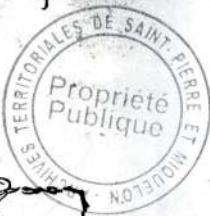
Imp. du « Foyer Paroissial ». -- Le Gérant : J. Cardinal.



Mod. No. 480

d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et





LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERORISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

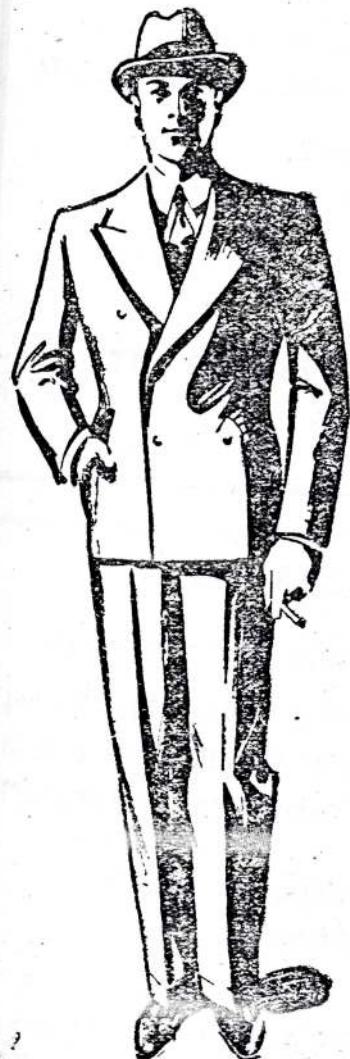
Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



VÊTEMENTS TIP TOP



Songez qu'il vous faudra bientôt un nouveau Complet, un Pardessus plus léger. Où vous adresserez-vous pour être bien servi ?

Evidemment chez TIP-TOP

L'an dernier vous avez admiré l'élegance de ceux de vos amis qui s'étaient fait habiller chez TIP-TOP et vous avez regretté de ne pas avoir fait comme eux.

Epargnez-vous ces regrets cette année. Venez voir nos nouveaux échantillons où vous trouverez des tissus de la meilleure qualité dans un choix des plus jolies teintes. Choisissez et vous aurez à un

Prix unique de 24 Dollars

un complet ou un pardessus faits sur mesures d'une coupe irréprochable et d'une qualité réellement supérieure.

Tip Top

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS

Chez **Etienne DAGUERRE**

SAINT-PIERRE & MIQUELON



Vapeurs et Voiliers

trouvent à SYDNEY-SUD (Nova Scotia)

Un Slip moderne pouvant recevoir tous navires de moins de 200 pieds et de jaugeage brut 1200 tonnes.

Des usines outillées pour toutes réparations marines,

Des ouvriers spécialistes : Charpentiers, Chaudronniers, Mécaniciens, Forgerons Monteurs. - - - -

Fonderies de fer, de bronze.

Soudure électrique et autogène.

On parle français

The Sydney Foundry and Machine Works,

Limited, N. S.

VOYAGEURS POUR LA FRANCE

Passez sur les Transatlantiques de la Ligne CUNARD. Vous aurez pour des prix modérés une traversée très agréable, soit dans la classe cabine, soit dans la classe touriste. Départ tous les vendredis de Montréal ou de Québec, directement pour Le Havre.

PRIX des passages : A partir de 107 dollars,
toutes taxes comprises.

A partir du mois de Décembre, les départs auront lieu de Halifax, ce qui sera d'une grande utilité aux voyageurs partant de Saint-Pierre.

On peut consulter les plans des paquebots et retenir ses places chez les soussignés, Agents de la Ligne CUNARD pour Saint-Pierre et Miquelon.

G. LANDRY & Cie.



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes : 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h.*

Jours de semaine : 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles.

VÈPRES. — *Dimanches et fêtes : à 2 h.*

L'Angelus est sonné le matin à 6 h., et le soir à 6 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême*; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf; les certificats de la publication des bans; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.



Un Centenaire d'Apostolat

Histoire des Sœurs de St-Joseph de Cluny
aux Iles St-Pierre et Miquelon.

Volume illustré : Prix : 15 fr.

En vente au FOYER PAROISSIAL et au PENSIONNAT.



Calendrier du Mois de Novembre 1930

N. B. — A partir du 1^{er} novembre, les messes auront lieu, les dimanches et fêtes, à 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h.; les jours de semaine, à 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — L'Angelus sera sonné le matin à 6 h., et le soir à 6 h. 1/2.

1 Samedi. — 1^{er} du mois. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. — Messes à 6 h. 1/2 et 8 h. — Dans la chapelle du Sacré-Cœur, à 7 h. 1/2, messe des E. de M. — A 10 h., grand'messe solennelle. — A 2 h., vêpres, exercice du Saint Rosaire et bénédiction.

2 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — A 2 h., vêpres, clôture des exercices du Rosaire et salut; puis procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes. — Le soir, à 6 h., vêpres des Morts, instruction et absoute.

N. B. — On peut gagner une indulgence plénière, applicable aux défunt, à chaque visite à l'église, pourvu que l'on se soit approché des sacrements et que l'on récite quelques prières (par exemple 5 *Pater* et *Ave*) aux intentions du Souverain Pontife. Cette faveur est accordée aujourd'hui à partir de midi, et demain toute la journée.

-- *Les quêtes qui ont lieu aux Offices des Morts sont au profit des Ames du Purgatoire.*

3 Lundi. — COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES TRÉPASSÉS. — Chaque prêtre peut célébrer aujourd'hui trois messes. Il y aura donc des messes à partir de 6 h. 1/2. — A 9 h., Service solennel demandé par le Conseil Municipal pour les Soldats et Marins morts à la guerre; puis procession au cimetière et bénédiction des tombes. — Le soir, à 8 h., vêpres des Morts, chapelet et absoute.

4 Mardi. — St Charles, Ev. et Conf. — La 1^{re} messe a lieu à 6 h. 1/2. — A 8 h., messe avec chants. — A 10 h., *Messe solennelle pour tous les défunts de la paroisse.* — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction du T. S. Sacrement.

5 Mercredi. — Fête des Saintes Reliques. — Les Reliques que possède notre église seront exposées pendant la journée à la vénération des Fidèles. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

6 Jeudi. — A la messe de 8 h., com. gén. de la Ligue Eucharistique. — Le soir, à 6 h., au Foyer paroissial, conférence [Histoire Sainte] et projections pour les élèves des écoles libres. — A 8 h., réunion de *l'Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

9 Dimanche. — 2^{me} du mois. — Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue.

11 Mardi. — 2^{me} du mois. — St Martin, év. et conf. — 12^{me} Anniversaire de l'Armistice. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre. — Le soir, à 6 h., Office : chapelet, et chant du *De profundis* pour les soldats et marins morts à la guerre; puis du *Te Deum* d'actions de grâces.

16 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h. com. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur.

19 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Ste Elisabeth, veuve. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.



20 Jeudi. — St Félix de Valois, conf. — Le soir, à 5 h., au Foyer paroissial, conférence [Histoire Sainte] et projections pour les élèves de l'école publique.

21 Vendredi. — Présentation de la Ste Vierge. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

22 Samedi. — Ste Cécile, vierge et mart., patronne des musiciens. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

23 Dimanche. — 4^e du mois. — A la messe de 8 h., com. des garçons. — Après les vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

29 Samedi. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe mens. des E. de M.

30 Dimanche. — 1^{er} de l'Avent.



La Bonne Page

16. — Les Commandements de l'Eglise.

Suite du Premier Commandement.

Outre les fêtes d'**obligation** (NOËL, ASCENSION, ASSOMPTION, TOUSSAINT), il y en a plusieurs autres, appelées fêtes de **dévotion**, établies en l'honneur de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des Anges et des Saints. Un bon chrétien les observe chaque fois qu'il le peut, mais il n'y est pas obligé.

Il en est de même de la Procession des Rogations (le mot *Rogations* veut dire *prières*) ; des exercices du « Mois de Marie » (en mai) ; des Retraites et des Missions, etc.

Pourquoi ces fêtes ? — Le peuple juif en avait ainsi quelques-unes, pour commémorer les grands événements de son histoire. L'Eglise catholique a fait de même. Au cours de l'année, elle veut associer tous les siens aux événements merveilleux de son passé ; et, en même temps, elle éclaire par là d'une lumière plus intense, dans la nuit de ce monde, l'avenir vers lequel nous marchons. Ces fêtes apparaissent ainsi comme des phares qui guident notre marche vers l'Éternité...

II. -- Les dimanches messe entendras, Et les fêtes pareillement.

Dieu veut que, chaque semaine, un jour de repos et de prière lui soit consacré. Dans l'ancienne Loi, ce jour était celui du sabbat ou samedi. Les Juifs s'y réunissaient dans le temple de Jérusalem ou dans leurs



synagogues, ils y écoutaient la lecture et le commentaire des Livres Saints, ils y priaient, et l'acte principal du Culte était toujours le sacrifice : immolation d'un animal domestique, — un agneau, par exemple — offert par le prêtre en signe d'hommage rendu au Dieu souverain.

L'Eglise continue la Synagogue. Seulement, le Médiateur que la Synagogue attendait étant arrivé et s'étant substitué lui-même à tous les sacrifices, c'est autour de lui que l'Eglise rassemble ses fidèles en son jour de prière, qui est maintenant le dimanche, jour de la résurrection du Sauveur.

La sanctification de ce jour est obligatoire. Si donc un chrétien, à partir de l'âge de raison, manqué par sa faute et sans motif à la messe du dimanche, il commet un péché grave.

Il faut assister à la messe tout entière, et, autant que possible, à la messe paroissiale, avec respect, avec attention, avec dévotion ; on peut suivre l'office dans son livre, dire son chapelet ou d'autres prières ; mais ce qu'il y a de mieux, c'est de prier et de chanter avec tous les fidèles.

Cependant, si quelqu'un est malade ou doit garder un malade, s'il est trop loin d'une église pour s'y rendre, si, en un mot, il a une raison sérieuse de ne pas assister à la messe, il s'abstiendra du moins de travailler ce jour-là.

(A suivre)

MGR A. LE ROY.



Les prières après la Messe

Les prières après la messe basse, ordonnées par Léon XIII pour recouvrer la liberté et l'indépendance de l'Eglise, ont obtenu leur but par la création de la Cité Vaticane et la reconnaissance de la souveraineté temporelle du Souverain Pontife.

Aussi, dans son allocution consistoriale du 30 juin dernier, Notre Saint-Père le Pape Pie XI vient de déclarer que ces prières seraient désormais récitées pour hâter la fin de la persécution religieuse en Russie ; et il a demandé que cette décision soit notifiée aux fidèles.

A VENDRE, à Saint-Pierre

- Une Maison, route de la Pointe-Blanche.— S'adresser à Mme Vve Baslé.
- Un phonographe avec 77 disques — S'adresser à Mme J. Girardin.



Le Mois des Morts.

Le mois de Novembre est le mois des Morts. A cette occasion, plus que jamais, on peut constater le respect et la piété dont l'Eglise témoigne envers les défunt. Elle les honore, et elle prie pour eux.

Parfois, il est vrai -- mais ce n'est pas le cas à Saint-Pierre et Miquelon -- elle se voit dans la pénible obligation de refuser les honneurs : aux apostats, aux schismatiques, aux hérétiques, à ceux qui ne sont unis que civillement, aux duellistes, aux suicidés (en pleine possession de toutes leurs facultés), à ceux qui sont notoirement affiliés à la franc-maçonnerie, aux excommuniés, aux pécheurs publics manifestes.

Et s'il arrive que les honneurs de la sépulture ecclésiastique leur sont accordés c'est : ou bien qu'il y a eu repentir certain, voire rétractation publique devant témoins, ou bien, cela s'est vu, qu'il y a eu, de la part des parents, silence déloyal, abus de confiance, fraude ou tromperie à l'égard du prêtre. Alors, qu'on blâme celui qui est à blâmer, et non celui qui est trompé.

Les lois de l'Eglise sont les mêmes dans le monde entier, et pour tout le monde. Ceux qui ont méprisé les honneurs de l'église quand ils étaient vivants, ne sauraient y avoir droit quand ils sont morts. Rien de plus juste, ni de plus logique.

Mais il faut distinguer entre *honneurs* et *prières*, entre *office public* et *prière privée*. Le Droit Canonique dit : « A ceux qui sont privés de la sépulture ecclésiastique, on doit refuser toute messe d'obsèques, d'anniversaire, et tout office funèbre quel qu'il soit ». Il est surtout question, on le voit, de la prière publique, surtout si elle est accompagnée de quelque solennité.

Aussi, quand l'Eglise refuse parfois d'honorer publiquement un défunt, elle ne refuse pas de prier pour lui. Personne n'est juge, sinon Dieu : Lui seul sait tout. Sa justice est infinie ; sa miséricorde aussi. Voilà pourquoi, même quand un défunt a été privé, ou méritait d'être privé des honneurs de la sépulture ecclésiastique, on peut prier pour lui et faire célébrer des messe privées à son intention.

Honorons donc nos défunt comme l'Eglise les honore. Et puisque durant tout ce mois, elle donne l'exemple de la prière pour les Morts, prions avec elle et comme elle.

Enfin, vivons de telle manière que nous obtenions un jour, pour nous-mêmes, tout ce que l'Eglise accorde à ses vrais enfants : les honneurs et les prières.



Service Postal

par le S. S. « Farnorth »
entre Saint-Pierre et North-Sydney

ARRIVÉE à ST-PIERRE le *dimanche* (avant midi) aux dates suivantes :
19 octobre ; 2, 16, 30 novembre ; 14, 28 décembre.

DÉPART DE ST-PIERRE le *jeudi* (vers 2 h. du soir) aux dates suivantes :
23 octobre ; 6, 20 novembre ; 4, 18 décembre ; 1 janvier.

Actes Paroissiaux

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1930)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 14 septembre : GORGET, Marcelle-Georgette-Joséphine. Parrain : Georges Gorget ; marraine : Aurélie Derrien. — LAMBERT, Fernande-Marthe. Parrain : Joseph Grosvalet ; marraine : Marthe Grosvalet. — CLÉMENT, Aimée-Françoise-Edouardine. Parrain : François Briand ; marraine : Aimée Mahé. — *Le 18 septembre* : MICHEL, Marcel-Gustave-Joseph. Parrain : Gustave Josseaume ; marraine : Céleste Michel. — *Le 21 septembre* : TÉLETCHEA, Yolande-Marie-Augusta. Parrain : Martin Dutin ; marraine : Augusta Madé. — FITZPATRICK, Emile-Pierre-Michel. Parrain : Michel Slaney ; marraine : Marguerite Bouget. — *Le 24 septembre* : DERIBLE, Jean-Gabriel-Pierre. Parrain : Emile Derible ; marraine : Marie Norgeot. — *Le 28 septembre* : LÉGASSE, Denise-Odette-Madeleine. Parrain : François Le Buf ; marraine : Madeleine Légasse. — OLANO, Françoise-Marie-Thérèse. Parrain : Sauveur Olano ; marraine : Marguerite Rosse. — *Le 5 octobre* : VIDAL, Paule-Marie-Rose. Parrain : Gaston Vidal ; marraine : Rose Briand. — *Le 13 octobre* : MORAZÉ, Robert-Joseph. Parrain : Louis Hardy ; marraine : Eva Morazé.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 17 septembre : MAHÉ, Josette-Marguerite, 3 mois. — *Le 18 septembre* : OLLIVIER, Marie-Anne, née Champdoiseau, 55 ans. — *Le 23 septembre* : SIEGFRIED, Virginie-Marie-Louise, née Tillard, 42 ans. — *Le 24 septembre* : BOUROULT, Marie-Victoire, née Mesnil, 63 ans. — *Le 6 octobre* : CORBIN, Joseph, marin 18 ans. — *Le 7 octobre* : MIADONNET, Pierre-Léopold, 32 ans.

* À l'auteur : Une propriété -- S'adresser à Mme Jules Girardin.



Échos du Mois

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1930)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 septembre au 15 octobre, ont été de 27 vapeurs et 35 voiliers.

Dans la Légion d'Honneur. — Parmi les récentes promotions dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, nous avons la satisfaction de signaler aux Lecteurs du F. P. celle de S. G. Mgr Légasse, Evêque de Périgueux et Sarlat, au grade d'OFFICIER.

Au vénéré Prélat, dont le souvenir est toujours vivace à Saint-Pierre et Miquelon, les Catholiques de nos îles, par l'entremise du Préfet Apostolique offrent avec respect leurs cordiales félicitations.

— Est inscrit au Tableau de concours pour la Légion d'Honneur, année 1930 (Réserve-Troupes Coloniales) pour le grade de CHEVALIER : POISSON Adolphe-Louis, lieutenant. (*J. O. de la R. F.*, 27 juillet 1930).

Il s'agit du sympathique Directeur du Collège St-Christophe. Cette nouvelle réjouira sa famille, ses élèves, ses nombreux Amis Saint-Pierrais.

Arrivée d'un Inspecteur. — M. Gayet, du cadre des Inspecteurs des Colonies, est arrivé à St-Pierre par le courrier du 21 septembre. Il visitera les différents Services, et se rendra compte notamment des grands travaux entrepris dans le port. Sa présence dans nos parages sera de trois mois environ.

Capitaine de port. — Par arrêté du Ministre des Colonies en date du 22 août 1930, M. Favereau, lieutenant de port, est promu Capitaine ; il continuera ses services à St-Pierre et Miquelon.

La rentrée des classes. — Dans les écoles chrétiennes, elle a eu lieu lundi, 22 septembre, pour le Collège St-Christophe et pour l'Ecole Ste-Croisine ; et le lendemain pour le Pensionnat.

Au prône de la messe de dimanche, Monseigneur a rappelé aux parents le grave devoir de donner aux enfants une formation chrétienne, surtout quand ils ne peuvent pas compter pour cela sur l'école. À la messe du Saint-Esprit, célébrée lundi matin, à 8 h., à laquelle avaient été conviés tous les petits écoliers, Monseigneur a expliqué encore une fois comment un enfant chrétien doit envisager et pratiquer ses devoirs d'état ; et il a exhorté tout ce petit monde à s'assimiler par dessus-tout les vérités religieuses, seules capables de les conduire au salut.



Dès à présent, l'effectif scolaire comprend les trois quarts des enfants St-Pierrais, — preuve que beaucoup de parents veulent assurer à leurs enfants un maximum de chances en vue d'une éducation chrétienne sérieuse et complète.

Le R. P. Vauloup. — Malade, il était parti pour France, en avril. Le jeudi, 2 octobre, il a débarqué du vapeur norvégien « Kyvig » venant de Halifax. Il est de nouveau en bonne santé. Mgr le Préfet Apostolique l'a retenu momentanément à la communauté de St-Pierre, au milieu de ses confrères, avant de le renvoyer dans la paroisse de Miquelon dont il est le pasteur très aimé depuis plus de dix ans.

La fête de Sainte Thérèse, Patronne des Missions (3 octobre). — Elle coïncidait cette année avec le premier vendredi du mois. Cette circonstance a engagé un très grand nombre de paroissiens à s'approcher des sacrements.

Dans le sanctuaire, la statue de la Chère Sainte s'élevait sur un gracieux petit autel, tout garni de fleurs et de lumières. Au pied de la statue, on pouvait voir, dans un riche reliquaire, une Relique de la Sainte, offerte jadis à Mgr Heitz par Sa Sainteté Pie XI. Après chaque messe, comme après l'Office du Sacré-Cœur, à 8 h. du soir, les Fidèles ont été admis à vénérer cette précieuse relique.

La campagne de pêche (1930). — Ont pris part à la campagne de Terre-Neuve et du Groenland : Voiliers 75 (en 1929 : 90) ; chalutiers à vapeur : 45 (en 1929 : 43).

La « Sainte-Jeanne-d'Arc ». — Le navire-hôpital n'a pas fait de croisière au Groenland cette année ; mais il en a fait quatre sur les Bancs : la 1^{re}, du 6 mai au 5 juin ; la 2^{me}, du 10 juin au 4 juillet ; la 3^{me}, du 13 juillet au 3 août, et la 4^{me}, du 16 août au 17 septembre. Reparti de St-Pierre le 24 septembre, il est arrivé à St-Malo le 8 octobre avec fret et voyageurs, après 14 jours de navigation.

Maison de Famille des Oeuvres de Mer. — La dernière messe de la campagne de pêche de 1930 a été célébrée le dimanche 15 septembre. La maison a été fermée aux marins le 18 ; et les sept membres du personnel, y compris le Directeur, M. Le Pannerer, sont partis pour France par la « Ste-Jeanne-d'Arc ». La pêche au Groenland a fait diminuer le nombre des visiteurs cette année.

Travaux à St-Pierre. — Le phare du « Feu Rouge » vient d'être réparé et surélevé de 2 m. 25.

Dans l'enclos de l'hôpital un logement a été construit pour un des infirmiers et sa famille.

Les travaux de la clinique sont poussés activement. Ce bâtiment, sans étage, aura 17 m. de long sur 11 h. 1/2 de large.



La fête de la Sainte-Enfance. — Eminemment française puisqu'elle doit son origine, en juillet 1844, à Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, l'Œuvre de la Sainte-Enfance se propose pour buts le baptême, le rachat et l'éducation chrétienne des enfants infidèles. Elle repose presque entièrement sur la charité des enfants : ils sont les premiers membres de l'Association, et beaucoup de parents tiennent à les y faire enrôler dès le jour de leur baptême.

Le dimanche soir, 13 octobre, la fête annuelle de la Sainte-Enfance a été célébrée à Saint-Pierre. Ils étaient là, combien nombreux ! les chers petits, heureux et fiers de figurer dans l'interminable procession des enfants à travers les allées de l'église, à la suite des petits Chinois et autres représentants de Missions, et accompagnant le petit Jésus debout sur un brancard délicieusement orné. Ils avaient attentivement écouté le sermon fait pour eux, où Monseigneur leur a raconté le triste sort de beaucoup d'enfants païens. Puis ils avaient reçu la bénédiction réservée aux enfants pour la circonstance. La joie se lisait sur les visages ; par intervalles, quelquefois en chœur, les plus petits, portés sur les bras de la maman ou du papa, la manifestaient à leur façon, en mêlant leurs accents admiratifs aux chants de la chorale et des autres assistants.

Plusieurs de ces petits apôtres, conduits par des zélateurs et des zélatrices, ont fait la quête pour leurs petits protégés ; et cette quête a été très fructueuse, comme chaque année.

Mouvement des passagers. — PARTIS, le 16 septembre, par le «Farnorth» : M. Mme P. Chartier ; Mme L. Briand et enfant ; Mlles J. Guibert, P. Humbert, Plantegenest, Vergnes.

ARRIVÉS, le 24 septembre : MM. A. Bourgeois, E. Fouchard, G. Poirier, M. Rebmann, G. Téletchéa : MM. et Mmes Derrien, Marcadet, Norgeot.

PARTIS, le 24 septembre, par la « Ste-Jeanne d'Arc » : MM. G. Briand, Cantaloup. P. Lambert ; Mme C. Petitpas ; Mlles A. et P. Cantaloup. — Le 27 septembre, par le voilier « Normandie » : M. et Mme Zamuner-Cantaloup, et enfant. — Le 28 septembre, par le « Farnorth » : M. N. Allain ; M. et Mme G. Renier ; Mmes Belinsky-Etcheverry et enfant, E. Etcheverry et enfant, Lissaraga et enfant ; Mlles E. Allain, A. et M.-T. Hacala, J. Pitman, A. Servain, M. Téletchéa.

ARRIVÉS, le 9 octobre : MM. Dr Fitzgerald, W. Miller, P. Morel, Rohmer A. Sarrazin ; M. et Mme A. Flahaut ; Mme L. Briand ; Mlles A. Bouroult, E. Hagen, C. Heudes.

PARTIS, le 12 octobre : MM. A. et E. Dugué, Lambert, Lavissière, L. Lucas ; M. et Mme D. Borotra ; Mmes F. Ollivier et enfant, E. Orsini, F. Royer, B. Winkler-Arnaud et enfant ; Mlle Lassus.

PENSION DE FAMILLE, à St-Pierre.
CHAMBRES GARNIES A LOUER. Chez Mmés Leroux-Coste.



Un peu de notre Histoire (77).

- 1816 (Suite) -

En acceptant le commandement des îles Saint-Pierre et Miquelon, le commissaire de la marine Bourrilhon n'ignorait pas qu'il assumait une lourde tâche. En effet, tout était à réorganiser.

On s'imagine aisément qu'au début de la réoccupation, le chef de la Colonie dût se heurter à de nombreuses difficultés. Il lui fallut, en même temps, mettre en train son administration avec un personnel très réduit; maintenir la bonne harmonie entre les habitants, ce qui n'était pas toujours facile, car il se rencontrait partout des grincheux; distribuer aux chefs de famille les rations de vivres et les matériaux pour la construction de leurs maisons; assigner à chacun le terrain sur lequel il devait construire. Et puis, les concessions donnèrent lieu à de nombreux différends, beaucoup de réfugiés se prévalant de titres anciens plus ou moins réguliers pour revendiquer telles ou telles portions de terrain attribuées à d'autres. En outre, il s'agissait de maintenir la discipline parmi les équipages de navires métropolitains venus assez nombreux, et faire observer scrupuleusement les règlements sur la pêche, règlements assez draconiens à cette époque, notamment au sujet de la pêche en wary; car cette pêche, si elle était susceptible de quelque tolérance à cause de l'indigence des petits pêcheurs, devait cependant être toujours subordonnée à l'intérêt des grands armements. Enfin, il fallait maintenir l'interdiction absolue de la pêche à la faux, ce qui ne se fit pas sans récriminations.

Il n'est pas jusqu'au détachement d'ouvriers d'artillerie qui ne lui donnât du tintouin. Ces militaires, pour la plupart des jeunes gens de 16 à 18 ans, parmi lesquels se trouvaient quelques mauvaises têtes, étaient inaptes, en grande partie, aux travaux de charpente. M. Bourrilhon se vit donc dans l'obligation de recourir à la main d'œuvre civile, quand il pouvait mettre la main sur quelques gens du métier.

Par surcroît, le mauvais temps qui ne cessait de régner depuis l'arrivée vint ajouter aux soucis du chef de la colonie. Mais M. Bourrilhon, homme énergique, ne se laissa rebuter par rien. Les difficultés s'aplanirent; et le rétablissement de nos possessions s'effectua de façon à peu près normale.

Cependant, au milieu de tout ce tracas, le commandant songea à la fête du Roi. Vu la situation dans laquelle se trouvait la colonie renaissante, nul doute que personne ne lui eût reproché de ne l'avoir point célébrée. Mais — on le verra — M. Bourrilhon n'eut garde de passer outre.

(A suivre)

E. S.



A vendre, à l'Ile :

Une propriété. — S'adresser aux héritiers Poirier. — Ile-aux-Chiens.

Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1930)

Match de football. — Tout comme la ville de Saint-Pierre, l'Ile-aux-Chiens a eu son match dans l'après-midi du dimanche, 28 septembre. Si les équipes n'étaient pas rigoureusement complètes, si le terrain n'était pas absolument propice, la partie n'a pas cependant manqué d'entrain. La victoire, chaudement disputée, est restée aux St-Pierrais par 2 buts contre 1.

Elections. — M. Dufresne, maire, ayant donné sa démission, le Conseil municipal, sur un arrêté du Gouverneur, s'est réuni le dimanche, 5 octobre, à 5 h. du soir, pour pourvoir à son remplacement. M. Yves Nicolas, 1^{er} adjoint, a été élu maire. — Le dimanche suivant, 12 octobre, ont été élus : 1^{er} adjoint, M. Joseph Admond ; 2^{me} adjoint, M. Émile Boissel.

La pêche. — La situation ne change pas. Une partie de la morue a été séchée, mais pas encore livrée, le cours n'étant pas établi. Les hommes préparent les provisions pour l'hiver ; quelques-uns essaient de sauver leur journée en faisant le bazar, c'est-à-dire en vendant à St-Pierre les morues et les raies qu'ils ont pu prendre. Petit profit somme toute, à cause de la concurrence. Le travail sur place peut encore redresser la situation ; il est commencé.

Le pain gratuit en France ?

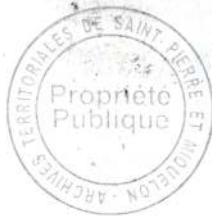
Le Journal Officiel de la R. F. (N° du 12 avril 1930), relate un discours de M. Jean Philip, sénateur, rapporteur du budget de l'Instruction publique. Ce Monsieur n'est pas tout à fait un inconnu à St-Pierre et Miquelon. Jadis il avait posé sa candidature comme délégué de nos îles au Conseil Supérieur des Colonies contre M. Henry Fougère, député, notre distingué représentant actuel. La crainte d'un échec la lui fit retirer au dernier moment.

Donc ce monsieur, dans un discours enflammé, s'exprima ainsi : « L'instruction, il faut la donner à tous les enfants. Elle n'est pas une marchandise que l'on doit payer, mais on doit la distribuer à tous comme la lumière et comme le pain. »

Allons ! M. Philip, faite-snous savoir dans quelle contrée le pain est distribué gratuitement. Elle est destinée à coup sûr à un accroissement exceptionnel de la population.

Leçons de violon, banjo, mandoline.

S'adresser à M. J. E. Nouvel, chez M. Louis Lissage.



M^{me} B. Leroux - Deschamps

Parfums de grand luxe - Parfums compacts

Parfums de fourrures - Nouveautés de Paris

Articles pour cadeaux - Bijoux

Lingerie de Luxe

Bureau de vente : **Pension LEROUX-COSTE**

Chrétiens diminués...

Il y a des baptisés qui ont subi le régime d'une éducation purement «laïque», c'est-à-dire où il n'était pas question du Bon Dieu.

Que sont-ils devenus ?...

Il y a des parents, aujourd'hui, qui sont les victimes de ce silence systématiquement gardé. Par suite, ils n'ont ni le pouvoir, ni le goût d'instruire leurs enfants de ce qu'ils ignorent.

Quant aux enfants, il y a bien encore les quelques leçons de catéchisme pour les avertir sur les vérités essentielles ; mais ces leçons n'atteignent pas, autant qu'il serait nécessaire, tous les enfants. D'ailleurs, chez un bon nombre, elles prendront fin avec la communion solennelle.

De rares heures sont ainsi consacrées à l'âme, heures dosées presque comme le temps d'une corvée, isolées peut-être dans une atmosphère d'indifférence sinon de dédain ; et c'est avec ce bagage spirituel que des enfants partent pour le voyage de la vie ! Désormais il n'y aura aucune acquisition nouvelle dans ce patrimoine qui aura tôt fait de se dissiper sur les rôles des prodiges ou des indifférents. Les conversations entendues seront souvent hostiles, dès qu'elles ont trait aux « curés » ou aux choses de l'Eglise. Les lectures préférées seront celles qui ne traitent pas les sujets sérieux, sinon par la moquerie ou l'insulte, ou qui submergeront bien vite toute velléité de conversion sous les flots de leur pornographie. L'ignorance de tout ce qui touche à l'âme, à Dieu, au salut éternel, sera bientôt totale ; et ses abîmes seront seulement meublés de préjugés qui tiendront la place des vérités absentes...



Hotel BELMONT

North-Sydney

Confort Moderne - Prix Modérés

— Green Propriétaire —

BELMONT Hotel

North-Sydney. (N. S.)

Modern Confort - Reasonable Price.

— Green Proprietor —

Chronique de Miquelon

(DU 15 SEPTEMBER AU 15 OCTOBRE 1930)

ACTES PAROISSIAUX : Néant.

Visite dn la « Ville d'Ys ». — Le mercredi, 1^{er} octobre, dans la matinée, un navire de guerre battant pavillon français s'approcha de Miquelon et bientôt mouilla en rade. C'était l'aviso « Ville d'Ys ». Dans la soirée, des marins descendirent à terre ; et, le lendemain, le Commandant Latham vint saluer les autorités locales. MM. Gilles Detcheverry, maire, L. Bouroult, délégué du Gouverneur, le Docteur Alphonsi, le Père Lucas, lui rendirent la visite à bord ; et le Commandant, qui les avait fait prendre par sa vedette, les reçut fort aimablement et leur fit les honneurs de son navire. Dans la soirée à 5 heures, un vin d'honneur fut offert à l'Etat-Major dans la grande salle de la Mairie par la Municipalité, agrémenté par les paroles aimables échangées entre le Maire, et le Commandant.

Le lendemain la « Ville d'Ys » levait l'ancre et se dirigeait sur St-Pierre.

Fête de Sainte Thérèse. — Coïncidant cette année avec le premier vendredi du mois, cette fête eut un éclat inaccoutumé. De nombreuses communions à la messe, tout comme aux grandes fêtes de l'année. Le soir, à 6 h., la paroisse était au complet à l'église. Le Père Lucas, après avoir récité les prières du Rosaire, lui adressa quelques mots d'édification. Il parla du Crucifix et des roses qui symbolisent si bien la doctrine et la dévotion de la Petite Sœur. Le salut du St Sacrement, suivi d'un cantique à Ste Thérèse, clôtra cette belle journée.

Ajoutons que la statue de la Sainte avait été placée dans le chœur de l'église et que des mains pieuses avaient fait, tout autour, une décoration de toute beauté où les fleurs naturelles apportées par les familles se mêlaient harmonieusement avec des fleurs artificielles aux reflets d'or.

Les nuages à l'horizon. — En ce moment, il y-en a — à Miquelon — dans le domaine des choses matérielles. Oyez plutôt : Le produit de la pêche de l'an dernier est resté impayé en partie... D'autre part, les stocks modestes



produit de la campagne de cette année, n'ont pas encore trouvé d'acquéreurs... Nuages sombres, ces préoccupations qui rappellent le *struggle for life* !

Travaux. — De grands travaux de route vont être entrepris incessamment, grâce à la bienveillance du Service local qui avait fait inscrire dans ce but, au budget de 1930, une somme de 50,000 fr. Sans doute, cette somme ne sera pas suffisante ; mais... il y a un commencement à tout.

D'autre part, des ouvriers sous l'habile direction de M. Lemaine, réparent le clocher de l'église et s'apprêtent à y placer une croix neuve, commandée à Saint-Pierre chez M. Lebaillly. Celle qui dominait le clocher depuis 70 ans avait été emportée en octobre dernier par la tempête.

Autre détail : On attend des nouvelles cloches.

Dialogue du Jour.

- Bonjour, Louis ! Les affaires vont bien ?
- Très bien. J'ai déposé 50.000 francs à la banque.
- Mon ami, tu raisonnes comme un porte-monnaie !

- Bonjour, Paul ! Les affaires vont bien ?
- Très bien. On dort bien, on mange bien, on boit de bonnes bouteilles ; et avec ça on ne se fait pas de mauvais sang.
- Mon ami, tu raisonnes comme... un petit monsieur !

- Bonjour, Jean ! Les affaires vont bien ?
- Très bien. J'ai des provisions pour ma vache, pour mes poules, pour mes chèvres ; je ne crains pas l'hiver.
- Mon ami, tu raisonnes comme une bête.

- Bonjours, François ! Les affaires vont bien ?
- Très bien. On s'amuse bien, pour sûr ; et j'espère que vous n'allez pas recommencer à prêcher contre les bals.
- Mon ami, tu raisonnes comme un pantin.

- Bonjour, Joseph ! Les affaires vont bien ?
- Très bien, mon Père. Le travail est dur, et la pêche ne donne pas ; mais je fais de mon mieux pour que le bon Dieu soit content de moi.
- Bravo, mon ami, tu raisonnes comme un vrai chrétien !

Leçons d'Anglais

S'adresser à Mlle Marie O'CONNEL, chez M. Le Goff.



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Maison L. COUELLAN, St-Malo

Fabrique de Monuments funéraires
en marbres et granits

Inscriptions en tous genres

ANGES et CHRISTS en bronze et porcelaine

Parpaings de toutes dimensions

Joseph MACÉ, représentant à Saint-Pierre.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin

Alimentation - Liqueurs
Cognac - Vins - Cidre, etc.
Demandez prix courants.

Ch. Houllegatte

Représentant
113, Route de Coutances
Granville [Manche]

~~~A vendre :

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.



**SAINT-PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)**

**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**C. P. Chartier et Cie,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**Farines**

Demandez la marque  
**« Royal Household »**  
Dépot chez **H.-A. PATUREL**  
Représentant  
The Ogilvie Flour Mills Co  
Montréal

**P. Le Tiec**

Alimentation générale  
Produits de choix  
Demi-gros et détail

**Julien MORAZE**

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation  
Liqueurs - Confections - Chaussures  
Fournitures en tous genres

**REPRÉSENTANT**

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V<sup>e</sup> Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C<sup>e</sup>, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

**C.P. Chartier et Cie,**  
Vins et Spiritueux.

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

## SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

### Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL  
CHARBON - CIMENT - BOIS  
FOURNITURES POUR LA MARINE  
CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS  
AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES  
GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS  
DES MOTEURS AMÉRICAUX L.A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

### A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes -  
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

### Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

### Pension-Restaurant

M<sup>me</sup> Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

### Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

### HOTEL ROBERT

Quai de la République

### A Vendre :

Un Moteur Marque NOX  
S'adresser à M. Edmond Goaziou

### A Louer

### PIERRE GOGNY, rue Bordé

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

### A. MAUFROY

Quai de la République  
Commission - Représentation  
Importation - Exportation.

### LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

### La « Morue Française »

Armement à la grande pêche  
et au long cours.  
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE  
L. N. Mattei-Bastia  
le seul véritable

### HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



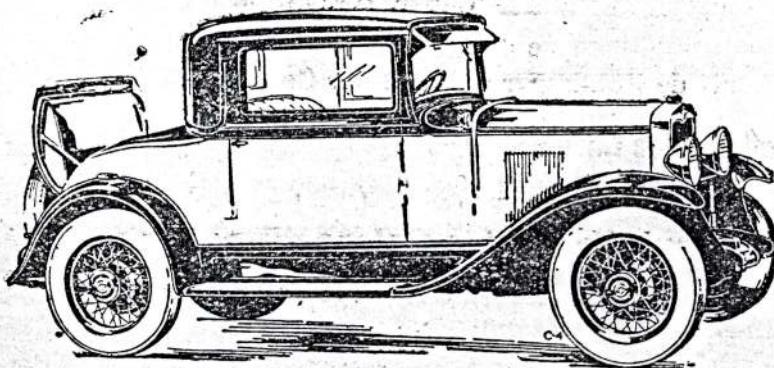
*for Economical Transportation*



## Six Cylindres

GRACIEUSE SILHOUETTE

⌘ Carrosserie Spacieuse ⌘ ⌘ Confort des Sièges ⌘



LE COUPÉ SPORT

Tons ,

RAVISSANTS

des

GARNITURES

⌘ - ⌘

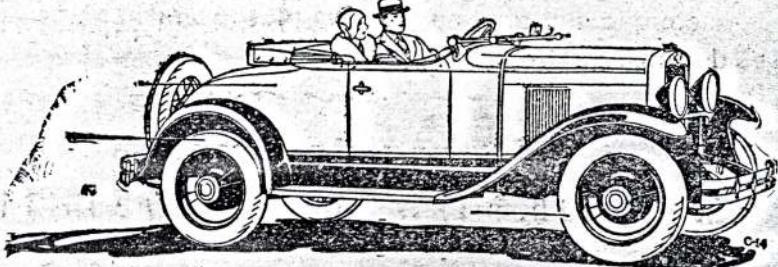
LA RODASTER SPORT

Lignes

élancées

et

fuyantes



# La CHEVROLET 1930

répond à toutes les exigences pour un PRIX TRÈS ABORDABLE



# La Banque Canadienne de Commerce

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Actif au delà de 800 Millions de Dollars

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

## Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos - Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

## Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30.      Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,  
Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance